Citoyens vigilants : rejoignez le dispositif !

Vous êtes soucieux du bien-vivre de votre quartier ? Vous souhaitez contribuer à œuvrer pour la sécurité et la tranquillité publique ? Rejoignez le dispositif des citoyens vigilants !

Le dispositif de participation citoyenne « citoyens vigilants » s'appuient sur la **vigilance de voisins** d'un même quartier. Il permet de prévenir la délinquance, notamment les cambriolages.

Il s'agit de signaler des événements suspects tels qu'une porte ou une fenêtre ouverte en l'absence des occupants, des démarcheurs douteux ou encore l'absence d'une personne seule ou vulnérable.

En étant attentifs aux faits inhabituels, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité et leur civisme.

Pour rejoindre le dispositif ou obtenir plus d'informations, contactez les services municipaux au 03 20 12 79 92.

Publié le 17 novembre 2021